

La consommation de soins relevant des orthophonistes, orthoptistes et pédicures-podologues, dénommés autres auxiliaires médicaux, s'élève à 1,2 milliard d'euros en 2015 (tableau 1). Elle augmente de 3,6 % en valeur, soit la croissance la plus faible observée depuis le début des années 2000. Entre 2001 et 2014, ces soins croissaient de 6,4 % par an en moyenne.

Les soins d'orthophonistes représentent 85 % des soins d'autres auxiliaires médicaux

La consommation de soins d'orthophonistes, qui s'élève à 1,0 milliard d'euros en 2015, progresse de 3,3 % en valeur comme en volume. Le rythme de progression des volumes d'orthophonie oscille entre 3 % et 6 % depuis 2007.

La croissance en prix est nulle, puisque les tarifs de cette profession sont inchangés par rapport à 2014 (graphique 1). En novembre 2012, le tarif des actes d'orthophonie (AMO) était passé de 2,40 à 2,50 euros et l'indemnité forfaitaire de déplacement à 2,50 euros; quatre autres cotations d'actes concernant cette profession avaient également été revalorisées.

Fin 2015, 23 700 orthophonistes exercent en France métropolitaine et plus de 700 dans les DOM (tableau 2). Entre 2000 et 2014, l'effectif des orthophonistes a augmenté de 3,7 % en moyenne annuelle ; cette hausse demeure comparable en 2015 (4,0 %). D'une part, le nombre de places ouvertes aux étudiants orthophonistes a doublé en quinze ans, passant de 461 en 1999 à 819 en 2015. D'autre part, les orthophonistes ayant obtenu leur diplôme à l'étranger sont de plus en plus nombreux (15 % des professionnels en 2015). Ce phénomène pourrait traduire une stratégie de contournement des études françaises afin de s'assurer de meilleures chances de réussite.

La grande majorité des orthophonistes exerce en secteur libéral : en Métropole, c'est le cas pour 80,7 % d'entre eux en 2015. Cette profession est quasi exclusivement féminine (96,7 %).

Fin 2015, la densité moyenne en France est de 37 orthophonistes pour 100 000 habitants. Les densités les plus fortes (entre 40 et 56) s'observent dans les régions du sud de la France (PACA et Occitanie), ainsi qu'en Auvergne-Rhône-Alpes, dans les Hauts-de-France, et à La Réunion.

Les soins d'orthoptistes s'élèvent à 153 millions d'euros en 2015, soit une hausse de 4,1 % en valeur et en volume (graphique 2). Entre 2001 et 2014, ils ont progressé de 7,4 % par an en valeur. Le prix des actes des orthoptistes avait également augmenté en novembre 2012, le tarif des actes d'orthoptie (AMY) passant de 2,50 à 2,60 euros et celui des indemnités forfaitaires de déplacement étant porté à 2,50 euros ; plusieurs cotations d'actes effectués par cette profession ont également été revalorisées.

Fin 2015, 4 300 orthoptistes sont recensés en France métropolitaine et 100 dans les DOM. Les effectifs d'orthoptistes progressent de 4,4 % en moyenne annuelle entre 2000 et 2014 et sont légèrement plus dynamiques en 2015 (5,4 %).

La densité moyenne en France est de 7 orthoptistes pour 100 000 habitants. Les deux tiers des orthoptistes exercent à titre libéral. Comme pour les orthophonistes, il s'agit d'une profession essentiellement féminine, avec près de 90 % de femmes.

Les soins de pédicures-podologues ont doublé en cinq ans

Les soins de pédicures-podologues pris en charge par l'assurance maladie représentent une dépense de 28 millions d'euros en 2015. En rapide progression, ils ont évolué en moyenne de 18,2 % par an depuis 2001. Il s'agit essentiellement d'actes de pédicure pour diabétiques.

Les actes de pédicures-podologues comportent d'importants dépassements d'honoraires : ceux-ci représentent, en effet, 19,4 % des honoraires de base en 2015 selon le Système national inter-régimes (SNIR).

Toutefois, les soins pris en compte dans les comptes de la santé ne représentent qu'une très faible part de l'activité des pédicures-podologues. En effet, seuls les actes prescrits par un médecin sont considérés comme des soins de santé, les autres étant apparentés à des soins esthétiques.

Fin 2015, 13 200 pédicures-podologues sont recensés en France métropolitaine et 200 dans les DOM. Entre 2000 et 2014, le nombre de pédicures-podologues a progressé de 2,6 % en moyenne annuelle et de 2,7 % en 2015. La densité moyenne est de 21 pédicures-podologues pour 100 000 habitants en Métropole, contre 10 dans les DOM.

Pour en savoir plus

« Les évolutions du *numerus clausus* et des quotas pour les professionnels de santé », 2016, *Portrait des professionnels de santé – édition 2016*, coll. Panoramas de la Drees – Santé, avril.

Rochut J., « Métiers de la rééducation : des professionnels toujours plus nombreux », 2014, *Études et Résultats*, DREES, n° 895, octobre.

Tableau 1 Consommation de soins des autres auxiliaires médicaux

		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Ensemble (en millions €)		759	794	844	883	932	993	1 051	1 126	1 179	1 222
Orthophonistes		663	693	736	762	803	856	906	965	1 007	1 041
Orthoptistes		91	95	101	110	116	122	128	140	147	153
Pédicures-podologues		5	6	7	11	13	16	18	20	24	28
Évolution de l'ensemble (en %)	Valeur	5,5	4,6	6,3	4,6	5,6	6,6	5,8	7,1	4,7	3,6
	Prix	0,0	0,0	1,3	0,0	0,0	0,0	0,7	3,8	0,0	0,0
	Volume	5,5	4,6	4,9	4,6	5,6	6,6	5,1	3,2	4,7	3,6

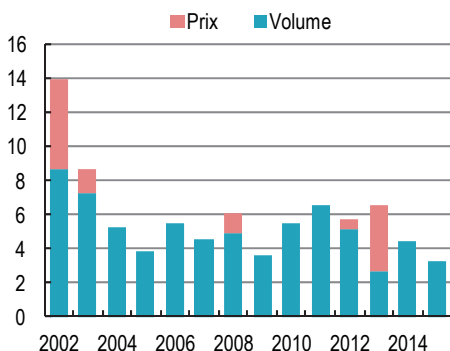
Note > L'activité des pédicures-podologues retracée ici prend en compte uniquement les soins pris en charge par la Sécurité sociale. Leurs autres activités ne font pas partie du périmètre des comptes de la santé.

Les rémunérations perçues par les orthophonistes au titre de l'option démographie représentent moins de 1 million d'euros en 2015. Elles sont retracées dans le poste « autres soins et contrats ».

Source > DREES, Comptes de la santé.

Graphique 1 Évolution des soins d'orthophonie

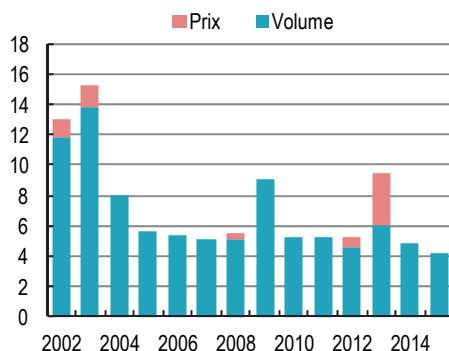
En %



Sources > DREES pour les volumes ; INSEE pour les prix.

Graphique 2 Évolution des soins d'orthoptie

En %



Sources > DREES pour les volumes ; INSEE pour les prix.

Tableau 2 Effectifs des autres auxiliaires médicaux

	2000	2002	2004	2006	2008	2010	2012	2014	2015	Évolution 2015 (%)	Part des femmes en 2015 (%)
Métropole											
Orthophonistes	13 914	14 836	15 909	17 135	18 506	19 963	21 283	22 827	23 726	3,9	96,7
Orthoptistes	2 236	2 405	2 588	2 808	3 081	3 396	3 736	4 086	4 302	5,3	89,4
Pédicures	9 049	9 859	10 550	11 068	11 045	11 579	12 247	13 055	13 446	3,0	66,5
dont libéraux											
Orthophonistes	11 041	11 812	12 582	13 550	14 744	16 058	17 176	18 391	19 149	4,1	96,8
Orthoptistes	1 738	1 845	1 968	2 055	2 205	2 396	2 593	2 743	2 793	1,8	89,6
Pédicures	8 863	9 668	10 362	10 850	10 832	11 371	12 029	12 817	13 201	3,0	66,7
DOM											
Orthophonistes	296	323	379	410	473	560	619	694	740	6,6	95,8
Orthoptistes	39	47	48	58	70	84	90	99	107	8,1	77,6
Pédicures	76	89	111	129	144	168	183	195	206	5,6	68,0
France entière											
Orthophonistes	14 210	15 159	16 288	17 545	18 979	20 523	21 902	23 521	24 466	4,0	96,7
Orthoptistes	2 275	2 452	2 636	2 866	3 151	3 480	3 826	4 185	4 409	5,4	89,2
Pédicures	9 125	9 948	10 661	11 197	11 189	11 747	12 430	13 250	13 652	3,0	66,5

Note > Les effectifs de l'année N correspondent aux professionnels de santé inscrits au répertoire ADELI au 1^{er} janvier N+1.

Source > DREES, ADELI.